



## Compte-rendu en version simplifiée du CVS du jeudi 10 octobre 2024

Présents : Anne C, Sophie B, Pierrick L, Manon L, Pascale B, Dominique L, Pascal L, Cécile H, Lucie C, Frédéric L, Cécile L.

Excusés : Julien B, Alice C, Margaret L, Marie M.

Nous avons commencé le CVS par les questions posées par les élus des résidents et des personnes accueillies.



### 1- Les élections du CVS

Il va y avoir des nouvelles élections des représentants du Conseil de la Vie Sociale.

Les élections, c'est le moment où on vote pour choisir des personnes qui vont nous représenter.

Au Temps du Regard, nous devons avoir 2 CVS :

- 1 CVS pour les hébergements
- 1 CVS pour les accueils de jour

Il y aura 1 personne accueillie / résident élu.e par service.

Chaque personne accueillie votera 1 fois et seulement dans l'accueil de jour où elle va le plus.

Les résidents voteront dans le foyer de vie où ils vivent.

*Ensemble vivons avec nos différences*

Les professionnels doivent élire leurs nouveaux représentants.

Il faudrait un professionnel qui représente les accueils de jour et un professionnel qui représente les hébergements.



## 2- Ouverture des nouveaux locaux du Temps d'Agir

Les personnes accueillies aiment bien les nouveaux locaux.

Le nouvel accueil de jour est plus difficile à trouver.

L'association va contacter la mairie de Rennes pour qu'elle crée des panneaux de signalisation.

Lucie Cassan va indiquer l'accueil de jour sur Google Maps.

Google Maps est une application sur téléphone et un site web qui permettent de chercher un lieu, une adresse.



## 3- L'admission dans les accueils de jour du Temps du Regard

Je peux être admis en accueil de jour si :

- La MDPH reconnaît que j'ai besoin d'aide pour ma situation.

(MDPH = Maison Départementale des Personnes Handicapées)

- Je suis capable de vivre en groupe.



## 4- Plaquette de présentation

L'association va créer un livret de présentation du Temps du Regard en Facile À Lire et à Comprendre.

Ce livret sera donné aux nouvelles personnes accueillies.



## 5- Trombinoscope (photos de personnes)

Des personnes souhaiteraient connaître les personnes accueillies, les résidents et les professionnels de chaque service du Temps du Regard.

Le trombinoscope pourrait répondre à cette demande.

Un trombinoscope c'est un document qui montre les photos et les noms de personnes.

Il existe un trombinoscope des professionnels.

Certaines photos des professionnels sont à changer.

Il faut créer un trombinoscope des personnes accueillies et des résidents.

Je pourrai bientôt voir ces trombinoscopes dans les services et sur le site internet de l'association.



## 6- Compost dans les services

On parlera du compostage dans une prochaine réunion du CVS.



## 7- Casiers de rangement

Les personnes accueillies à Acigné ont un casier.

Il y a 18 casiers au Temps d'Agir à Rennes.

Ces casiers ne ferment pas à clé.

Il y a 9 cubes de rangement aux Acanthes.

Ces cubes de rangement n'ont pas de porte et de clé.

Les porte-manteaux des Acanthes vont être remplacés.



## 8- Les livrets d'accueil

Il existe un livret d'accueil en Facile À Lire et à Comprendre pour les accueils de jour.

L'association va créer un livret d'accueil en Facile À Lire et à Comprendre pour les hébergements.



## 9- Le passage piéton au métro « Gros-Chêne »



Il y a maintenant des passages piéton à la sortie du métro « Gros-Chêne ».



## 10- Elections des familles au CVS

Les familles doivent élire leurs nouveaux représentants.

Il faut au moins une famille représentant les accueils de jour et une famille représentant les hébergements.



## 11- Le foyer du Botrel à Acigné

Le foyer du Botrel à Acigné est toujours en travaux.

L'association organisera une visite du foyer avant l'été.

Les élections des nouveaux représentants des personnes accueillies et des résidents au CVS ont lieu du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre 2024.

Les prochaines dates des réunions du CVS seront données après les élections.

Cécile Lemonnier, secrétaire.